

Livraison prochaine du nouveau foyer rural



Les travaux de construction du nouveau foyer rural s'achèvent. Encore quelques finitions à terminer mais l'association déménage progressivement dans les nouveaux locaux.

Le stationnement reste encore interdit sur la place et se fait toujours sur les parkings aménagés en bords de Seine. L'accès à ces parkings se fait en sens unique en descendant par la rue de Seine et en remontant par la rue Soignée. Un cheminement piéton est aménagé afin d'emprunter les deux rues.

En ce qui concerne l'accès à l'école, des grilles de protection sont installées de la cantine au local des cantonniers, et l'accès piéton se fait en passant sous le porche au 14 Rue de l'Eglise.

Lorsque toutes les finitions seront parfaitement terminées et avant la démolition de l'ancien bâtiment un stationnement sera partiellement et temporairement rétabli sur la place Jean Moulin.